



Bureau parisien

ET SI ON CHANGEAIT...

Après avoir tenté de sectoriser les négociations conventionnelles, le SPQN mène depuis plusieurs années une politique salariale de branche à minima et fragmente la revalorisation des salaires. Cela a pour triple conséquence :

- une réduction importante du pouvoir d'achat des salariés,
- une baisse mécanique du volume des cotisations sociales avec un impact direct sur la protection sociale,
- une remise en cause des conventions collectives.

Nos syndicats contestent cette logique qui conduit à une perte sensible de salaire, à un recul des prestations sociales et à la dénaturation des grilles de qualifications conventionnelles. Sur ce dernier point, ils considèrent comme impératif de revenir à une politique salariale de branche sans différenciation pour l'ensemble des catégories socioprofessionnelles de la presse quotidienne nationale.

Après avoir examiné les éléments indiciaires et économiques, le SGLCE, le SNJ-CGT et le BP UFICT LC font le constat que les faibles revalorisations des dernières années (2008 à 2011) et la hausse généralisée et continue des produits de consommation courante ont considérablement dégradé le pouvoir d'achat des salariés.

À la hausse des prix, accentuée par celle de la TVA, il faut ajouter les surcoûts à la seule charge des salariés, résultant de la politique gouvernementale menée sur la protection sociale, notamment la retraite et la santé.

S'appuyant sur les repères revendicatifs de la CGT, nos syndicats ont décidé, dans le cadre des prochaines négociations salariales, de porter ensemble les revendications suivantes :

- revalorisation de 5 % des barèmes employés, ouvriers, cadres et journalistes avec application sur les salaires,
- retour à une valeur de point unique pour les barèmes des cadres administratifs et des journalistes.

À cette occasion, nous demandons que soient communiqués les bilans sociaux sur la situation et les évolutions de l'emploi des différentes catégories professionnelles composant le salariat de la presse quotidienne nationale.

D'ici là, nous appelons l'ensemble des salariés employés, ouvriers, cadres et journalistes à préparer la mobilisation en organisant dans les entreprises des débats sur les questions des salaires, du pouvoir d'achat et de l'emploi.

Paris, le 16 février 2012